

PERFECTIONNEMENT A LA COMPTABILITE

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Ce stage permet :
- D'assimiler les difficultés comptables liées à l'arrêté des comptes.
 - Comprendre les écritures d'inventaire,
 - Préparer, organiser, et formaliser les contrôles des comptes

Pour en approfondir les difficultés, voir le stage « Détermination et gestion du Résultat Fiscal ».

A QUI PROFITERA LA FORMATION

Toute personne en charge de l'établissement des comptes annuels, ou toute personne souhaitant accéder à ces responsabilités.

PRE- REQUIS :

Ce stage suppose d'avoir déjà une pratique des opérations comptables de base ou d'avoir assisté à la formation « initiation à la comptabilité »

CONTENU

Les opérations de clôture

- ® Plans d'amortissements et régularisations des mouvements sur immobilisations.
- ® Traitement comptable des subventions d'investissement.
- ® Inventaire des stocks : établissement et valorisation
- ® Traitement comptable des opérations sur titres.
- ® Traitement comptable des créances.
- ® Comptes de régularisation : charges à répartir, charges constatées d'avance, produits constatés d'avance
- ® Provisions et charges à payer.
- ® Les principales informations de l'Annexe Comptable.

Organisation et formalisation des contrôles comptables

- ® Contrôles de cohérence
- ® Contrôle et analyse des soldes des différents comptes de gestion et de bilan
- ® Recoupements internes et externes
- ® Tableaux pratiques de matérialisation des contrôles.

METHODE

Cette formation est sous la responsabilité d'un expert comptable. Chacune des opérations de fin d'exercice est analysée et commentée de façon concrète. Des cas pratiques d'application alterneront avec la partie théorique.

INTERVENANT

Un expert comptable diplômé.

Inscription : forfait 3 jours ou 6 demi journées: 1.140 euros HT